

Transports scolaires



Inscriptions

Guide à l'attention :

- des élèves de maternelle et primaire,
- des collégiens et lycéens des communes d'Arâches-la-Frasse, Le Reposoir, Magland, Mont-Saxonnex, Nancy-sur-Cluses et Saint-Sigismond,
- des collégiens et lycéens de Marnaz secteurs l'Etoile, Blanzly, Croisette, Libération, Pramjoux, Ecotec, Les Murs et Amaranches,
- des collégiens et lycéens de Thyez secteurs Château Berthod, La Riolle, Nierfait, Brannaz, Cul-Plat, Le Pralet, Le Jovet, Ternier, Les Mugnes, Les Saules, Le Plan, Avullions et Rue des Prés (uniquement pour les collégiens de Marignier)
- des collégiens et lycéens de Scionzier secteur Neyrolles et Place du Moulin.

Les 10 règles de bonne conduite

Quand je m'inscris j'accepte le règlement des transports scolaires à retrouver sur www.arvi-mobilite.fr

- 01 j'attends calmement à l'arrêt que le véhicule soit arrêté.
- 02 je monte sans bousculade mon sac à la main.
- 03 je présente ma carte au conducteur et la scanne sur le valideur.
- 04 je range mon sac sous le siège.
- 05 je voyage assis et attaché.
- 06 je ne dérange pas le conducteur sans motif valable.
- 07 je voyage dans le calme sans crier, courir...
- 08 je ne touche pas les dispositifs d'ouverture des portes ou les éléments de sécurité (issues de secours...).
- 09 je descends du car et j'attends qu'il s'éloigne.
- 10 je traverse uniquement quand le véhicule est parti.

Quand s'inscrire ?

Pendant la période d'inscription au transport
www.arvi-mobilite.fr

Après cette date, une pénalité de 50€ par famille sera appliquée, et nous ne serons pas en mesure de vous fournir vos cartes de transport pour la rentrée.

⚠ En attente d'orientation scolaire : commencez votre inscription en ligne, avant la fin de la période d'inscription, la pénalité ne vous sera pas appliquée.

Les Tarifs



Par voie dématérialisée

- 1^{er} enfant inscrit au transport scolaire : **110€**
- 2^{eme} enfant inscrit au transport scolaire : **90€**
- 3^{eme} enfant et suivants inscrit au transport scolaire : **70€**
- **Acquisition de la carte de transport sans contact par enfant : 3€**



Cette carte a une durée de vie de 10 ans et ne sera à acquérir qu'une seule fois. Elle pourra ensuite être réutilisée pour les abonnements scolaire ou sur le réseau urbain.

Par voie papier :

- 1^{er} enfant inscrit au transport scolaire : **115€**
- 2^{eme} enfant inscrit au transport scolaire : **95€**
- 3^{eme} enfant et suivants inscrit au transport scolaire : **75€**
- **Acquisition de la carte de transport sans contact par enfant : 3€**



Cette carte a une durée de vie de 10 ans et ne sera à acquérir qu'une seule fois. Elle pourra ensuite être réutilisée pour les abonnements scolaire ou sur le réseau urbain.

En cas de perte : Duplicata de carte **10€**

Les modes de paiement

Carte bancaire : sur le site www.arvi-mobilite.fr ou à la Maison du Tourisme et de la Mobilité

Chèques : par voie postale ou à la Maison du Tourisme et de la Mobilité le coupon de paiement disponible sur votre facture.

Espèces : à la Maison du Tourisme et de la Mobilité

La dématérialisation plus rapide,
plus facile plus confortable,
sans attente en agence



www.arvi-mobilite.fr

Comment s'inscrire ?

Les documents à fournir :

- La copie d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois
- Une photo de l'enfant
- La copie du livret de famille
- Une attestation de prise en charge des enfants de maternelle téléchargeable sur www.arvi-mobilite.fr

Attention : pour les enfants en garde alternée le père et la mère doivent faire un dossier.

⚠ 1 seul paiement par enfant.



Inscrivez-vous facilement par
voie dématérialisée sur ordinateur ou smartphone

www.arvi-mobilite.fr

- Vous disposez déjà d'un espace personnel, munissez-vous de votre identifiant et mot de passe.
- En cas d'oubli de vos identifiants, cliquez sur : « mot de passe ou identifiant oubliés. »
- Vous ne disposez pas d'un espace personnel : créer le facilement.

pour vous aider : Télécharger le guide d'inscription en ligne

Infos pratiques

Pour joindre vos documents : vous pouvez soit les scanner soit les prendre en photo et les insérer en pièces jointes. Enregistrer vos justificatifs dans le porte-document de votre espace personnel cela vous permettra de les conserver pour l'année suivante.

Vous ne pouvez déposer qu'un seul document en pièce jointe. Si vous avez plusieurs pages insérez les dans Autres (ex. livret de famille).



⚠ Elève en sécurité : j'accepte l'information en temps réel.



Je coche la case « **envoi de sms** »



Je renseigne mon adresse mail

Ces informations ne seront pas utilisées à titre commercial.

Recevez votre carte de transport

Pour les dossiers arrivés pendant la période d'inscription, les cartes scolaires seront soit à venir récupérer en agence soit envoyées par courrier quelques jours avant la rentrée.

Pour les dossiers arrivés en dehors de la période d'inscription, il est possible que les cartes ne soient pas disponibles avant la rentrée.



Par voie papier

Dossier disponible :

Sur le site www.arvi-mobilite.fr
ou à la Maison du Tourisme et de la Mobilité

Votre dossier est composé :

- Du formulaire papier
- Des photocopies des justificatifs
- De votre paiement (à l'ordre de Trésor public)

⚠ *Tout dossier illisible ou incomplet ne pourra pas être traité.
Aucune photocopie ne sera faite à la Maison du Tourisme et de la Mobilité*

Comment nous faire parvenir votre dossier :

- Par courrier à Maison du Tourisme et de la Mobilité - ARV'i Mobilité -,
21 Grande Rue - 74 300 CLUSES
- En déposant votre dossier pendant les heures d'ouverture à la Maison du
Tourisme et de la Mobilité.
 - Horaires détaillés sur www.arvi-mobilite.fr

Etablissements de rattachement de votre commune



ECOLES

Etablissements publics

		Arâches-la-Frasse	Cluses	Magland	Marnaz	Nancy-sur-Cluses	Scionzier	Thyez
Ecole du Serveray	ARACHES-LA-FRASSE	✓						
Ecole maternelle Laurent Molliex	CLUSES		✓					
Ecole primaire Laurent Molliex	CLUSES		✓					
Ecole primaire du Noiret	CLUSES		✓					
Ecole élémentaire du Chef-Lieu	MAGLAND			✓				
Ecole élémentaire de Gravin	MAGLAND			✓				
Ecole maternelle du Val d'Arve	MAGLAND			✓				
Ecole maternelle Marnaz	MARNAZ				✓			
Ecole élémentaire du Centre	MARNAZ				✓			
Ecole élémentaire des Sages	MARNAZ				✓			
Ecole primaire de Nancy sur Cluses	NANCY-SUR-CLUSES					✓		
Ecole élémentaire du Château	SCIONZIER						✓	
Ecole des Charmilles	THYEZ							✓
Ecole de la Crête	THYEZ							✓

Etablissements privés

Ecole Sainte-Bernadette	CLUSES		✓					
--------------------------------	--------	--	---	--	--	--	--	--

Prise en charge domicile/établissement scolaire

- **Systématique** : si votre enfant est scolarisé dans l'établissement scolaire de secteur dont dépend votre commune de résidence.
- **Au cas par cas et en fonction des places disponibles** : si votre enfant bénéficie d'une dérogation scolaire dans un autre établissement.

Attention : les dérogations délivrées par l'éducation nationale n'ouvrent pas de droit à un transport scolaire.

COLLEGES ET LYCEES de secteur

Etablissements publics		Arâches-la-Frasse	Cluses	Le Reposoir	Magland	Marnaz	Mont-Saxonnex	Nancy-sur-Cluses	Saint-Sigismond	Scionzier	Thyez
Collège G. Anthonioz de Gaulle	CLUSES	✓	✓	✓	✓			✓	✓		
Collège Camille Claudel	MARIGNIER										✓
Collège J.J. Gallay	SCIONZIER					✓	✓			✓	
Collège Jacques Brel section ski uniquement*	TANINGES	✓							✓		
Lycée Charles Poncet	CLUSES	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Lycée Paul Béchet	CLUSES	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Etablissements privés											
Collège Saint Jean Bosco	CLUSES	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Lycée Saint Jean Bosco	CLUSES	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Lycée Les Cordeliers	CLUSES	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Collège Saint Joseph	SALLANCHES				✓						
Lycée Saint Joseph	SALLANCHES				✓						

*Les élèves non skieurs ne sont pas prioritaires.
Ils seront inscrits en fonction des places disponibles.



Les circuits scolaires

Les fiches horaires ainsi que la carte des arrêts sur l'ensemble du territoire de la 2CCAM sont téléchargeables sur le site

www.arvi-mobilite.fr

Circuits et arrêts :

Les circuits et arrêts sont donnés à titre indicatif, ils pourront être modifiés à la rentrée en fonction du nombre d'inscrits par circuit et par arrêt.


⚠ *Votre enfant est affecté à la rentrée à un circuit et un arrêt. Ces derniers doivent être respectés pendant toute l'année scolaire.*

Les accompagnateurs :


Ces personnels sont employés par les communes. Ils accueillent les enfants dans les cars, contrôlent leur titre de transport, assurent le calme et la sécurité dans les véhicules.



ARÂCHES-LA-FRASSE

- **CIRCUIT MATERNELLE/PRIMAIRE :**
Tous les arrêts sur Arâches-la-Frasse :
 - ARACHES 01 Accompagnateur sur ce circuit
- **CIRCUITS SECONDAIRES :**
Au départ d'Arâches-la-Frasse :
 - LES CARROZ-FLAINE EXPRESS 01 ET 02
 - TANINGES 01Avec arrêt(s) sur Arâches-la-Frasse :
 - SALLANCHES 02

CLUSES

- **CIRCUIT MATERNELLE/PRIMAIRE :**
Tous les arrêts sur Cluses :
 - CLUSES 05 Accompagnateur sur ce circuit
- **CIRCUITS SECONDAIRES :**
Au départ de Cluses :
 - BONNEVILLE 01
 - LA ROCHE 01
 - NAVETTE COLLEGE
 - VIUZ 01Avec arrêt(s) sur Cluses :
 - SALLANCHES 01

FLAINE

- **CIRCUITS SECONDAIRES :**

Avec arrêt sur Flaine :

- LES CARROZ-FLAINE EXPRESS 01

LE REPOSOIR

- **CIRCUIT SECONDAIRE :**

Au départ de Le Reposoir :

- CLUSES 09

MAGLAND

- **CIRCUITS MATERNELLES/PRIMAIRES :**

Tous les arrêts sur Magland :

- MAGLAND 01
- MAGLAND 02
- MAGLAND 03

 Pas d'accompagnateur sur ces circuits

- **CIRCUITS SECONDAIRES :**

Au départ, à l'arrivée de Magland :

- MAGLAND 04
- MAGLAND 05
- MAGLAND 06
- MAGLAND 07
- MAGLAND 08 ME 18H
- MAGLAND 09

Avec arrêt(s) sur Magland :

- LES CARROZ-FLAINE EXPRESS 01
- SALLANCHES 01
- SALLANCHES 02

MARNAZ

- **CIRCUITS MATERNELLES/PRIMAIRES :**

Tous les arrêts sur Marnaz :

- MARNAZ 01
- MARNAZ 02
- MARNAZ 03
- MARNAZ 04

 Accompagnateurs sur ces circuits

- **CIRCUITS SECONDAIRES :**

Avec arrêt(s) sur Marnaz :

- BONNEVILLE 01
- CLUSES 09
- LA ROCHE 01
- SALLANCHES 01
- SCIONZIER 01
- VIUZ 01


MONT-SAXONNEX

- **CIRCUITS SECONDAIRES :**

Au départ de Mont-Saxonnex :

- CLUSES 10 et/ou CLUSES 10 DOUBLAGE
- SCIONZIER 09 et/ou SCIONZIER 09 DOUBLAGE

NANCY-SUR-CLUSES

- **CIRCUIT MATERNELLE/PRIMAIRE :**
Tous les arrêts sur Nancy-sur-Cluses :
- NANCY-SUR-CLUSES 01
 Accompagnateur sur ce circuit
- **CIRCUIT SECONDAIRE :**
Au départ de Nancy-sur-Cluses :
- CLUSES 08

SAINT-SIGISMOND


- **CIRCUITS SECONDAIRES :**
Avec arrêt(s) sur Saint-Sigismond :
- LES CARROZ-FLAINE EXPRESS 01 18H20
- LES CARROZ-FLAINE EXPRESS 02
- TANINGES 01

SCIONZIER

- **CIRCUITS MATERNELLES/PRIMAIRES :**

Tous les arrêts sur Scionzier :

- SCIONZIER 02 (violet)
- SCIONZIER 03 (vert)
- SCIONZIER 04 (orange)
- SCIONZIER 05 (jaune)
- SCIONZIER 08 (rouge)

 Accompagnateur réparti sur ces circuits

- **CIRCUITS SECONDAIRES :**

Avec arrêt(s) sur Scionzier :

- BONNEVILLE 01
- CLUSES 09
- LA ROCHE 01
- SALLANCHES 01
- SCIONZIER 01
- VIUZ 01

THYEZ

- **CIRCUITS MATERNELLES/PRIMAIRES :**

Tous les arrêts sur Thyez :

- THYEZ 01
- THYEZ 02

 Accompagnateurs sur ces circuits

- **CIRCUITS SECONDAIRES :**

Au départ de Thyez :

- CLUSES 01
- MARIGNIER 03

Avec arrêt(s) sur Thyez :

- BONNEVILLE 01
- LA ROCHE 01
- SALLANCHES 01
- SCIONZIER 01
- VIUZ 01



Avec ma carte scolaire
je dispose d'un accès gratuit et illimité
sur toutes les lignes du réseau urbain
même pendant les vacances.
Je la conserve d'une année sur l'autre.

Attention : si j'ai moins de 10 ans,
je dois être accompagné par une
personne majeure pour prendre
les transports urbains



ARV'i Mobilité
Maison du Tourisme et de la Mobilité
21 Grande Rue 74 300 CLUSES
04.50.91.49.96
arvi.mobilite@2ccam.fr
www.arvi-mobilite.fr

